



École élémentaire de Devecey
2B route de Bonnay 25870 Devecey
03 81 56 89 95
ecole.devecey@ac-besancon.fr
<http://elem-devecey.ac-besancon.fr/>

Procès-Verbal du Conseil d'école
Du vendredi 7 février 2020

Lieu : Ecole élémentaire de Devecey

Présents :

Mmes BERGER, GRAND, POURCHET, COLLEU et Mr LANOIX (enseignant(e)s), M. BUREAU (directeur de l'école).

M. , directrice du périscolaire Mme ORFANO

M. ROBERT, M. DEFER, Mme KRAGEN, Mr SENSI, Mme AFHAMI et Mme VALLET (représentants des parents d'élèves titulaires).

M. FAIVRE , M. BIENFAIT, Mme MOHN (représentants des parents d'élèves suppléants).

Mme MARTIN, Mr HENRIOT (le groupe des conseillers municipaux de la commune de Devecey en charge de l'école).

Excusés :

Mme BOUILLER (Inspectrice de l'Éducation Nationale), Mme GENESTIER (maîtresse E RASED), Mme BLONDEAU (psychologue scolaire), Mmes Vernillet et CHABOD (enseignantes)

Secrétaires de séance : Mr LANOIX

L'ordre du jour sera le suivant :

- Adoption du procès-verbal du 1^{er} conseil d'école
- Point sur les effectifs des écoles et perspectives pour l'année 2020/2021.
- Maintenance des locaux.
- Santé et sécurité à l'école (présentation du document unique d'évaluation des risques, dispositifs d'alerte, sécurité des locaux...).
- Évaluations et livrets scolaires numériques et information des parents d'élèves sur les procédures d'orientations des élèves.
- Bilan financier et actions pédagogiques à venir dans le cadre du projet d'école (classe de découverte Levier, cycle piscine, spectacles...).
- Questions écrites des parents.

Kermesse

1. Adoption du procès-verbal du 1^{er} conseil d'école.

Adopté.

2. Point sur les effectifs des écoles et perspectives pour l'année 2020/2021.

Répartition par niveau 2019-2020		Prévisions par niveau 2020-2021	
CYCLE I	55	CYCLE I	37
PS	14	TPS	0
MS	14	PS	10
GS	27	MS	14
CYCLE II	63	GS	13
CP	20	CYCLE II	71
CE1	23	CP	28
CE2	20	CE1	20
CYCLE III	38	CE2	23
CM1	20	CYCLE III	40
CM2	18	CM1	20
TOTAL	156	CM2	20
		TOTAL	148

Les effectifs connus à ce jour sont à prendre avec réserve à ce moment de l'année.

Pas de fermeture envisagée. Pas d'ouverture programmée. Seuil 162.

L'organisation n'est pas arrêtée à ce jour. Lorsque la décision du conseil des maîtres sera prise, l'information sera transmise. L'organisation sera organisée de manière à être la plus efficiente pour les élèves.

3. Maintenance des locaux.

Point sur les travaux réalisés par la mairie et sur les éventuelles demandes :

- Mme Martin explique que les volets vont être réparés très prochainement.
- Le grillage a été refait.
- L'étanchéité du toit de la maternelle a été réglée.
- Un chemin d'accès à la salle de velos a été fait et est très apprécié par l'équipe enseignante.

Projet de travaux sur cette fin d'année et pour la rentrée prochaine :

- 2 classes seront refaites cet été (une en élémentaire et une en maternelle)
- Local poubelle : le budget est exorbitant (de l'ordre de 8700€) donc le projet est compliqué. La mairie travaille sur le projet et annonce que cela se fera.
- équipement d'un TBI dans une classe pour la rentrée 2020/2021 (une classe sera équipée par an)
- La fibre va bientôt arriver à l'école et le réseau de l'école sera améliorée.

- Une demande est faite pour une réfection de l'espace sous les arbres et autour des bancs dans la cour de l'école (béton très abîmé, terre salissant l'école...).

- Rappel concernant la demande du compost. Une demande a été faite au SYBERT.

- Un point est fait sur le tri fait dans les classes. Concernant le ménage, Mr Bureau rappelle les petits soucis rencontrés. Mme Martin dit que des rappels ont été faits au personnel concerné.

- Mme BERGER évoque le fait que le camion de la cantine, en roulant dans la boue, a sali le mur et les vitres de sa classe.

Explication du DUER au conseil d'école La mise en place du DUER (document unique d'évaluation des risques) imposé par la réglementation (art L4121-3 du code du travail) est une priorité au niveau académique pour cette année 2019/2020.

Dans un premier temps, le DUER fait un état des lieux de l'école en termes de risques sur la santé, la sécurité et les conditions de travail des personnels. Suite à cet état des lieux, une liste d'actions de prévention est établie au regard de chacun des risques identifiés.

Le DUER permet donc un suivi des actions de prévention : Des actions pour prévenir les risques seront mises en place dans l'année et évaluées en fin de plan. Le document unique sera revisité chaque année, et le plan de prévention réactualisé.

4. Santé et sécurité à l'école (Vigipirate, dispositifs d'alerte...)

Visite infirmière / dépistage en maternelle : infirmières de PMI en MS, médecin scolaire, orthoptiste PS

Tous les élèves de CP : dépistage infirmière du collège, en lien avec médecine scolaire. Elle organise le suivi de quelques élèves déjà dépistés et les nouveaux arrivés sur le secteur.

Médecin scolaire est mobilisé lors de besoins type PAI.

Exercices PPMS :

PPMS : Plan de mise en sécurité face aux risques majeurs (événements d'origine naturelle, technologique ou humaine) : prévention des naturels localement : risques tempête, inondation... Un exercice a lieu durant la semaine du 4 au 8 novembre.

PPMS : Plan de mise en sécurité face aux risques majeurs (événements d'origine naturelle, technologique ou humaine). Deux exercices sont obligatoires par an. Un exercice d'évacuation a été effectué au cours de la semaine 45 (du 4 au 8 novembre). Scénario : intrusion volontaire depuis la rue). Les enfants apprennent à évacuer rapidement et en sécurité les locaux scolaires et à localiser le point de rassemblement derrière l'école.

Un second exercice sera réalisé au printemps avec pour scénario : risque d'intrusion dans les classes → école élémentaire : fermer portes et volets et se cacher / école maternelle : les 2 classes en salle de motricité, volets fermés, les 2 portes vitrées sont occultées, jeu de cache-cache).

Mr BUREAU évoque la possibilité d'avoir une réflexion concernant le signal d'alerte, de préférence silencieux.

Une évacuation « incendie » a été organisée avec succès le 16 janvier. Les enfants apprennent à sortir le plus rapidement et calmement possible et à se réunir par classe autour du panneau de rassemblement situé dans la cour de l'école pour l'élémentaire et derrière l'école maternelle pour les deux classes de maternelle.

Un second exercice évacuation incendie aura lieu avant les vacances de printemps.

Un 3^{ème} sera organisé sur le temps périscolaire.

Les vérifications obligatoires (extincteur, électricité, gaz, etc. ...) : Mr BUREAU demande à avoir les compte-rendus de ce qui a été fait l'année dernière.

Rappel : Toute personne (parents ou personnels) constatant une anomalie ayant un lien direct ou indirect avec la sécurité peut le signaler en remplissant une fiche constat dans le registre Santé et

Sécurité. Cette fiche sera transmise aux autorités territoriales concernées sans attente. (Fiche à retirer dans le bureau du directeur).

5. Évaluations et livrets scolaires numériques et information des parents d'élèves sur les procédures d'orientations des élèves.

Deux modalités différentes :

-**école maternelle** : livret papier car le livret numérique n'est pas assez pertinent et que les enfants travaillent sur le livret papier.

-**école élémentaire** : livret numérique.

Depuis plusieurs années, l'école élémentaire utilise un livret numérique, celui d'un prestataire LivrEval.

L'année dernière, le ministère a créé une application « educonnect » avec accès numérique, pour le LSU.

Donc, les parents peuvent avoir les 2 livrets : LivrEval et Educonnect.

Il paraît essentiel que les familles aient accès aux résultats de leurs enfants.

Les livrets de l'école élémentaire fonctionnent en semestre pour cette année. Le premier semestre a été publié à la fin du mois de janvier.

Evaluations nationales CP et CE1.

Elles ont été faites en début d'année. Les résultats sont remontés au ministère.

Un retour sera fait aux parents.

Au début du mois d'avril, les parents recevront une proposition d'orientation pour la rentrée prochaine, sous réserve de résultats maintenus jusqu'à la fin de l'année.

Le maintien à l'école maternelle n'a pas lieu d'être, excepté sur décision validée par la MDPH. En école élémentaire, les maintiens restent vraiment exceptionnels.

Mme Genestier, maîtresse spécialisée, travaille dans ou hors les classes dans le cadre de l'aide aux élèves en difficultés.

Mme Blondeau, psychologue scolaire, peut travailler avec un enfant avec autorisation de sa famille.

Quid du budget du RASED pour cette année scolaire ? Mme MARTIN dit qu'une convention a été signée entre les 7 communes. Les besoins éventuels seront pris en charge.

6. Bilan financier et actions pédagogiques à venir dans le cadre du projet d'école (classe de découverte Levier, cycle piscine, spectacles...)

Les personnes âgées de l'EPAHD de Bellevaux de Besançon sont venues à la maternelle : échanges de chants, correspondances par voie postale (cartes de Bonne année, courriers réguliers). Ils reviendront et un loto des lettres sera organisé. Une troisième visite est prévue fin avril pour finaliser le projet d'un hôtel à insectes. Enfin, les olympiades auront lieu début juillet et la classe de GSM se rendra sur place. Une sortie est prévue en collaboration avec la maison de Brussey en rapport avec l'hôtel des insectes.

Les élèves de CE2 / CM1 ont présenté leurs vœux aux personnes âgées de Devecey en écrivant des cartes de vœux distribuées par la Mairie. Le retour est très positif, beaucoup de personnes âgées ont répondu et remercié les élèves... et même un don à la coopérative scolaire.

Les enfants des classes de CE2 / CM1 / CM2 ont participé à la cérémonie du 11 novembre et ont chanté l'hymne national. Ils participeront aussi à la cérémonie du 8 mai.

- Présentation de la sortie à Levier : subvention mairie utilisée pour réduire le coût du projet, action pour le financement sera réalisée par l'Association de Parents d'Elèves. Les classes de CE2-CM1 / CM1/CM2 partiront à Levier du 18 au 20 mai. Découverte de l'environnement naturel (forêt, ferme...)

- Les classes CE2-CM1 / CM1/CM2 sont sorties en forêt avec Mr COUETTE professeur de sciences, afin de découvrir le milieu forestier en automne puis en hiver. Les mêmes sorties seront faites au printemps et en été afin de comprendre l'évolution des nos forêts sur les 4 saisons.

-Ecole et cinéma : CE2-CM1 / CM1/CM2 :

Jiburo, film sud-coréen, qui a permis de découvrir une autre culture.

Les enfants verront deux autres films en mars et en avril.

-Opéra théâtre : CE2-CM1 / CM1/CM2 sont allés au Grand Kursal pour voir « Le carnaval des animaux » revisité de Camille de Saint-Saens

- Sortie Learn'O le 13 mars à la Malcombe de toute l'école (course d'orientation alliant différentes compétences mathématiques).

- Une visite guidée de Besançon est envisagée avec les classes de CE2-CM1 / CM1/CM2 permettant de découvrir les vestiges romains et de l'antiquité présents sur la ville.

-JMF et Les 2 scènes : CP et CE1 : une sortie a été faite et une autre est prévue.

-Ecole maternelle : Les 2 scènes : l'école n'a pas été retenue cette année, ayant eu la chance d'avoir eu plusieurs spectacles l'année dernière.

Un cycle apprentissage de natation aura lieu pour les élèves des classes de CE2/ CE1 et de CP/CE1 sous la forme de 8 séances de 45 minutes à la piscine du centre Croppet, le vendredi après-midi au troisième trimestre. Cette activité est prise complètement en charge (bus et piscine) par la commune de Devecey pour les élèves de CE1. La coopérative scolaire financera les séances de la classe de CP (et les 6 CE2 concernés).

7. Questions écrites des parents.

- Date de la kermesse : Question des parent concernant la possibilité de déplacer l'événement sur un samedi matin, plutôt qu'un vendredi. Cela permettrait de prendre le temps pour les différentes activités. Une réflexion est engagée sur de nouvelles modalités à envisager pour l'avenir.

Prochain conseil d'école : jeudi 18 juin.

La séance est levée à 20h00.

Prochain conseil d'école prévu le jeudi 18 juin 2019, à 18h.

Le secrétaire de séance :

Mr Lanoix

Le président du conseil d'école :

Mr Bureau